FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Effectuer les principales déclarations fiscales (3 jours)

Le 27/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Savoir effectuer sa déclaration de CA3 mensuelle
- Maîtriser le processus de Contribution Économique Territoriale (CET)
- Maîtriser le processus déclaratif de la Taxe sur les Véhicules de Société (TVS)
- Savoir effectuer la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Maîtrise de la TVA
Matin : Comprendre le processus de déclaration de TVA

- Introduction au cadre réglementaire de la TVA.
- La réglementation relative aux échanges de biens et services selon les territoires.
- Les cas d'autoliquidation de la TVA :
  - Définition et exemples pratiques.
  - Cas spécifiques (prestations intracommunautaires, importations).
- L'acte déclaratif de TVA :
  - Les étapes clés de la déclaration.
  - Les délais et obligations.

Après-midi : Contrôle et cadrage de la TVA

- Distinguer Chiffre d'Affaires comptabilisé et Chiffre d'Affaires déclaré.
- Réaliser le cadrage et contrôle de TVA :
  - Méthodologie pour détecter les écarts.
  - Vérification des bases déclarées.
- Le fonctionnement du crédit de TVA :
  - Gestion et suivi des crédits.
  - Récupération et remboursement.

Jour 2 : Contribution Économique Territoriale (CET)
Matin : Comprendre les bases de la CET

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- La CET : Aspects généraux.
- Différenciation entre la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).
- Les cas d'exonération, de dégrèvement et de plafonnement des cotisations :
  - Exemples concrets et études de cas.

Après-midi : Calcul et déclaration de la CET

- Calcul de la CFE :
  - Déterminer la base d'imposition.
  - Prendre en compte les spécificités locales.
- Calcul de la CVAE :
  - Méthodologie de calcul en fonction de la valeur ajoutée.
  - Traitement des cas particuliers.
- Modalités de déclaration et de paiement :
  - Délais et procédures à respecter.
  - Étude d'un cas pratique de déclaration.

Jour 3 : TVS et C3S

Matin : Taxe sur les Véhicules de Société (TVS)

- Aspects généraux de la TVS :
  - Entreprises concernées et véhicules soumis.
  - Calcul de la taxe en fonction des émissions de CO2 et des caractéristiques des véhicules.
- Établir la déclaration de TVS :
  - Étapes pratiques pour remplir la déclaration.
  - Gestion des cas particuliers.

Après-midi : Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)

- Comprendre la C3S :
  - Entreprises concernées et seuils d'imposition.
  - Définir la base d'imposition.
- Procéder au paiement :
  - Étapes pratiques pour calculer et payer la C3S.
  - Gestion des éventuelles erreurs ou rectifications.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.